



**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE MEAULNE-VITRAY - Le 27 mai 2026**

**Présents : François AUFORT, Jacques BARDIOT, Arthur CAS AUX, Paula CHAUSSENOT, Jérôme JOMIER, Emilie KOLENIC, Karine KREMER, Carine LAPLAINE, Fabien MARSY, Julie PAPON, Elisabeth PLESSE, Véronique PAULIN, Alexandre SOUDRY, Tony TITREN, Pio VINCIGUERRA.**

**Procurations : M FORT à M JOMIER, Mme MANCY à M TITREN, M MERCIER à M CAS AUX, Mme TOURRET à Mme CHAUSSENOT.**

<b>DÉLIBÉRATIONS</b>	<b>DÉCISIONS</b>
<b>Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 21 avril 2026</b>	Approuvé à l'unanimité
<b>Délégation du Conseil municipal au maire ou à son suppléant : délégation de conclusion et de révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans</b>	Approuvé à l'unanimité
<b>Approvisionnement broyat saison 2026-2027</b>	Approuvé à l'unanimité
<b>Tarif du kWh par la chaufferie bois campagne 2026-2027</b>	18 pour, 1 abstention
<b>Cession impasse communale</b>	Approuvé à l'unanimité
<b>Rénovation de l'éclairage du terrain de foot : demande de fonds de concours à la COMCOM Pays de Tronçais</b>	Approuvé à l'unanimité
<b>Subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique ou à propulsion manuelle ou d'un kit de transformation : renouvellement de la convention « Opération déplacement à vélo »</b>	Approuvé à l'unanimité
<b>Dossier amendes de police</b>	Approuvé à l'unanimité
<b>Nomination des deux référents Ambroisie</b>	Approuvé à l'unanimité





**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE MEAULNE-VITRAY**  
**Le 21 avril 2026**

L'an deux mil vingt six, le vingt et un avril, les membres du Conseil municipal de MEAULNE-VITRAY, se sont réunis à 18h00 dans la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 16 avril 2026 conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Présents : M AUFORT, M BARDIOT, M CASAUX, MME CHAUSSENOT, M JOMIER, MME KOLENIC, MME KREMER, MME LAPLAINE, MME MANCY, M MARSY, M MERCIER, MME PAPON, MME PAULIN, M SOUDRY, M TITREN, MME TOURRET, M VINCIGUERRA.**

**Procurations : M FORT à M TITREN, Mme PLESSE à M JOMIER.**

**Mme PAPON a été élue secrétaire.**

**Quorum : 10**

Début de séance 18h00.

- **Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 31 mars 2026 :**  
Le Procès-Verbal du 31 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

Arrivée de LAPLAINE Carine.

- **Présentation et approbation du règlement intérieur du conseil municipal :**  
Monsieur le maire fait lecture du règlement intérieur pour avis et approbation. Celui-ci précise les détails et les modalités sur le lieu de réunion, les convocations et l'ordre du jour, ainsi que le déroulement des réunions quant aux interventions des élus et du public. Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le règlement intérieur du conseil municipal.

- **Vote des taux des trois taxes :**  
Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux des trois taxes en 2026. Ces taux sont donc votés : - taxe foncière bâtie : 29.60%

- taxe foncière non bâtie : 20.33%

- taxe d'habitation : 14.85%

- **Création d'un emploi permanent :**  
Monsieur le maire rappelle que l'agent communal au poste d'agent de maîtrise principal à temps complet sera en retraite au 1<sup>er</sup> mai 2026. Il y a lieu de créer un nouveau poste d'adjoint technique à temps complet afin de combler ce départ. Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise ce recrutement.

- **Création d'un emploi non permanent pour accroissement saisonnier :**  
Monsieur le maire précise que la création d'un emploi non permanent pour accroissement saisonnier à compter du 1<sup>er</sup> juin 2026 permettrait de bénéficier d'un agent contractuel le temps du recrutement pour le poste permanent. Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise ce recrutement non permanent.

- **Modification du tableau des effectifs :**

Monsieur le maire rappelle que suite à la nécessité de créer un poste d'adjoint technique, il y a lieu de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Cadres d'emplois et grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire	Observations
<b>Cadre d'emplois des adjoints administratifs</b>		
- adjoint administratif territorial	1 poste à 17h 1 poste à 35h 1 poste à 10h	
- adjoint administratif territorial principal 2 <sup>ème</sup> classe	1 poste à 17h30 1 poste à 35h	
<b>Cadre d'emplois des adjoints techniques</b>		
- adjoint technique territorial	1 poste à 17h <b>1 poste à 35h</b>	<b>Créer au 01/06/2026</b>
- adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1 poste à 35h 1 poste à 26h30	
- adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	1 poste à 35h	
<b>Cadre d'emplois des agents de maîtrise</b>		
- agent de maîtrise principal	1 poste à 35h00	

- **Désignation des représentants de la commune au sein du comité de pilotage du Plan intercommunal de Sauvegarde de la communauté de communes du Pays de Tronçais (COPIL PICS), annule et remplace la délibération 2026-05-10 du 31 mars 2026 :**

Sont nommés pour la durée du mandat électoral, JOMIER Jérôme membre titulaire, KREMER Karine membre suppléant.

- **Commission Communale des Impôts Directs :**

Monsieur le maire rappelle la nécessité de renouveler la CCID suite aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026. Une CCID doit être constituée dans chaque commune (article 1650 du code général des impôts) et est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour les communes de moins de 2 000 habitants. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal. La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables en nombre double, soit 24 personnes. Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la proposition des 24 administrés.

- **Nomination d'un référent ERRE (Elus Ruraux Relais de l'Egalité) :**

Monsieur le maire présente le rôle du référent ERRE : orienter les personnes en situation de souffrance vers les services appropriés et leur fournir les outils nécessaires pour les aider. Le Conseil municipal, à l'unanimité, nomme Véronique PAULIN référent ERRE pour la commune de Meaulne-Vitray.

- **Demande de subvention Aumance Tronçais Cyclisme pour la « 36<sup>ème</sup> Boucle de Tronçais » :**


Monsieur le maire fait lecture de la demande de subvention de l'Aumance Tronçais Cyclisme pour la course « la 36<sup>ème</sup> boucle de Tronçais » qui s'est déroulée le samedi 18 avril 2026. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'attribution de cette subvention de 100€.

## QUESTIONS DIVERSES

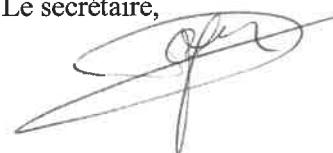
- Monsieur le maire rappelle que, dans un souci de bonne organisation des travaux municipaux et de préparation des décisions soumises au conseil municipal, il est proposé de créer un bureau municipal. Cette instance aura pour rôle de préparer des séances du conseil municipal, d'examiner les projets municipaux et de faciliter la coordination entre les élus. Ce bureau ne dispose d'aucun pouvoir décisionnel et ne se substitue pas au conseil municipal. Le bureau municipal sera composé de Monsieur le maire, les adjoints et quatre conseillers municipaux. Le bureau municipal se réunira sur convocation du maire selon les besoins.
- Monsieur le maire précise qu'il y aura une réunion hebdomadaire avec les adjoints qui aura lieu le lundi soir à 18h.
- Monsieur le maire convie l'ensemble des élus aux cérémonies du 08 mai. Monsieur le maire précise que les enfants scolarisés à l'école de Meaulne apprennent la Marseillaise, et souhaiterait la participation des enfants accompagnés de leurs parents, un mot a été distribué dans le cahier des enfants.
- Monsieur le maire précise qu'une réunion RFVVA s'est tenue la veille concernant le voyage vacances seniors, qui se déroulera certainement en octobre 2026 en Bretagne. La commission VAA a travaillé sur la fiche d'inscription ainsi que sur la grille de sélection des administrés.
- Monsieur le maire rappelle le repas champêtre de la commune le 25 juillet 2026.
- Monsieur le maire précise s'être entretenu avec le Président de l'Esox concernant la gestion des pelles de l'Aumance. Monsieur le maire souhaite contractualiser la gestion de la retenue de l'Aumance.
- Monsieur le maire précise que la préparation du Petit Meaulne-Vitray est déjà en préparation. La date butoir pour la remise des articles à la commission communication est le 1<sup>er</sup> juin 2026.
- Monsieur le maire rappelle l'exposition des trophées de cerfs qui aura lieu samedi 25 avril 2026 à la salle polyvalente Alain Fornier.
- Monsieur le maire rappelle qu'un logement est toujours vacant suite au décès du locataire. Le notaire en charge de la succession a indiqué la possibilité de vider le logement, les ayants droits ne souhaitant rien récupérer. Monsieur le maire propose aux élus de se retrouver le samedi 25 avril au matin afin de vider le logement avant sa mise en état.
- Monsieur le maire indique aux élus son souhait de proposer la commune de Meaulne-Vitray comme organisatrice de la Boucle de Tronçais en 2028.
- Monsieur le maire précise que, suite à l'annulation de l'intervention d'Evoléa ce même jour, le bailleur social propose une nouvelle réunion à huis clos le 30 avril à 18h. En effet, avec le renouvellement des élus, une présentation nouvelle est nécessaire.
- Monsieur le maire précise que, lors de la réunion de la Communauté de communes du Pays de Tronçais du 1<sup>er</sup> avril, Monsieur Denis CLERGET a été élu nouveau Président de la COMCOM et Elisabeth PLESSE e été élu 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge des affaires scolaires.
- L'arrivée d'une IPA (Infirmière en Pratique Avancée) est actuellement à l'étude, avec une arrivée possible en 2027, il est nécessaire de trouver un nouveau local.
- Monsieur le maire précise que Monsieur MERCIER a été nommé vice-président du SIESS.
- Monsieur MERCIER remercie les bénévoles pour la manifestation de la 36<sup>ème</sup> Boucle de Tronçais. Malgré quelques incivilités de certains conducteurs, la course s'est déroulée en sécurité.
- Monsieur SOUDRY précise que les travaux de la MAM avancent bien.
- Monsieur le maire précise que la benne à verre aux Arpents est cassée et a demandé au SICTOM son remplacement.
- Monsieur le maire précise que la commune, la Communauté de communes du Pays de Tronçais et les bénévoles de l'aide aux devoirs vont bientôt se réunir pour faire un bilan.

Fin de la séance à 19h52.

Le Maire,

The image shows the signature of the Mayor and the official seal of the Municipality of Meaulne-Vitray. The seal is circular and contains the text "MAIRIE de MEAULNE-VITRAY" at the top and "03 ALLIER" at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a sun, a castle, and a tree. A large, stylized signature is written over the seal.

Le secrétaire,

The image shows the signature of the Secretary, which is a large, stylized cursive signature.

